

## Contact



**MAURES BOIS ENERGIE**  
Pôle Forêt—Quartier Précoumin  
Route de Toulon  
83340 LE LUC

Email : [mbenergie83@gmail.com](mailto:mbenergie83@gmail.com)

Téléphone : 04 94 73 57 92



## Point de vente

Depuis le 1er juillet 2021 uniquement  
sous forme de commande

Par téléphone au 04 94 73 57 92

Par email :  
[mbenergie83@gmail.com](mailto:mbenergie83@gmail.com)



**Maures Bois Energie**



**PAILLAGE  
EN BOIS  
LOCAL**

## PAILLAGE DE CHÊNE-LIÈGE

Composé du bois de chêne-liège et d'écorce de liège, il apporte une couleur locale : **le liège, gris argent**, perdure dans le temps alors que **le bois, marron sombre**, se décompose lentement dans les sols.

Le paillage de chêne-liège est un produit renouvelable, issu en exclusivité des forêts varoises publiques et privées dans un rayon de 50 km, dans le respect d'une gestion durable.



Conditionnement : en vrac

Calibre 10—50 mm

Densité 250 à 350 kg / m<sup>3</sup>

Stock disponible toute l'année

Degré d'humidité : 10 à 30 %

Prix hors livraison : 40 € H.T. ou 48 € T.T.C. le m<sup>3</sup>



Ce paillage a pour intérêt de :

- limiter l'évaporation et maintenir l'humidité et la fraîcheur du sol qu'il n'acidifie pas,
- éviter le tassement du sol en servant d'écran protecteur contre les précipitations,
- tempérer l'effet de conditions météorologiques difficiles comme le gel, les pluies fortes ou la chaleur,
- ralentir le développement de plantes adventices dites mauvaises herbes,
- enrichir le sol par un apport de matière organique en se dégradant lentement,
- rendre plus éclatant par contraste, le vert des feuillages, les couleurs des fleurs et mettre en valeur les espaces de pelouse.



Depuis 2008, l'association Maures Bois Energie contribue à la valorisation des bois locaux dans un souci d'économie circulaire et durable à l'échelle du massif des Maures dans le Var.

Les propriétaires de forêts, les gestionnaires, les collectivités et les utilisateurs de notre produit sont les bienvenus comme adhérents au sein de notre association loi 1901.

